

**Droit de réponse de l'ADRISE suite à l'article de Tarbes Infos relatif au Conseil Municipal
de Bordères sur l'Echez du vendredi 1^{er} septembre 2017**

Dans l'article du samedi 02 septembre 2017 paru sur le site de Tarbes infos, Monsieur François Rodriguez 1^{er} Adjoint de la Mairie de Bordères sur l'Echez, a accusé explicitement trois membres de l'ADRISE d'avoir publié des propos injurieux sur Facebook à l'encontre de feu Monsieur Christian Paul, consécutivement à l'incendie d'un véhicule, place des écoles, le 13 juillet dernier. Au passage, il indique que deux d'entre eux figuraient sur la liste conduite par Jean-Bernard Gaillanou aux municipales de 2014.

Nous ne polémiquerons pas sur le contenu des propos figurant dans la conversation postée sur Facebook, propos sans intérêt, nous en convenons, mais nullement injurieux.

Nous tenons quand même à préciser que ces propos faisaient partie d'une conversation « non publique » entre trois personnes. Que ces derniers ont été rendus « publics » par une personne particulièrement bien intentionnée qui est allé « fouiner » sur la page Facebook de l'auteur de la publication des photos de l'incendie de la voiture cité dans l'article de Tarbes Infos. Et qu'ils n'ont été partagés sur aucune autre page privée ou publique.

Nous comprenons que Monsieur François Rodriguez puisse être très affecté par la disparition brutale de Monsieur Christian Paul. Cependant, il nous semble indécent de vouloir instrumentaliser ces propos. Puisque lorsqu'ils ont été tenus, personne ne connaissait l'état de santé de Monsieur le Maire.

Il appartient donc au Tribunal, et à personne d'autre, d'apprécier et de qualifier les faits.

Nous rappelons par ailleurs que les propos incriminés figuraient sur des pages Facebook personnelles et non sur celle de l'ADRISE. En conséquence, Monsieur François Rodriguez n'avait donc pas à préciser que les auteurs de ces propos sont membres de l'ADRISE. Souhaiterait-il porter le discrédit sur notre association ?

Enfin, nous tenons à indiquer que Monsieur Jean-Bernard Gaillanou ne porte aucune responsabilité de quelques manières que ce soit dans ces propos « non publics » publiés sur des pages personnelles Facebook. Ce dernier n'ayant des contacts avec l'ADRISE qu'en tant que citoyen préoccupé par un problème environnemental.

Nous invitons donc Monsieur François Rodriguez, 1^{er} Adjoint de la Mairie de Bordères sur l'Echez, à faire preuve de plus de discernement et de retenue dans ses propos avec la presse en général, en public, au sein de la Mairie de Bordères sur l'Echez et/ou au sein des instances dans lesquelles il siège.

Il en va bien entendu de même avec les écrits qu'il serait amené à produire dans le cadre privé et/ou de ses fonctions d' élu.

L'ADRISE